

Maître Ingrid FOY, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 13, Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 08 NOVEMBRE 2022 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire des dites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis à **BAGNOLET (93)**

1 à 23 rue de la Noue, 105 à 123 rue Charles Delescluze et 37 à 41 rue de l'Épine.

Cadastré section V numéros 263, 327 et 358, pour une contenance totale de 02 hectares 88 ares 37 centiares.

Et plus précisément : **1 à 13 rue de la Noue**

Dans les lots volumes numéros 17, 24 et 27 :

LOT N° 171156 : Dans le bâtiment 7A, au deuxième étage, porte gauche de l'escalier,

UN APPARTEMENT

comprenant selon procès-verbal de description dressé le 07 septembre 2015 par Maître Fabienne ALLAIRE, Commissaire de Justice associé à BAGNOLET (93) :

une entrée avec placards, une pièce à vivre (séjour), une chambre, une cuisine, une arrière-cuisine, un couloir de dégagement, une salle de bain, des toilettes (w.-c.), un **balcon de 4,70 m²**.

SUPERFICIE (Loi Carrez – hors balcon) : **49,67 m²** - Et les 63/15.655^{èmes} des P.C.G. de l'immeuble.

Dans le lot volume numéro 19 : LOT N° 191104 : Dans le bâtiment infrastructure au premier sous-sol,

UN EMPLACEMENT de PARKING portant le numéro 1197. Et les 12/11.555^{èmes} des P.C.G. de l'immeuble.

► **Les lieux sont OCCUPES**

Cette vente a lieu **à la requête du CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 Euros, dont le siège social est sis 182 avenue de France, 75013 PARIS, immatriculée au R.C.S. de PARIS et identifiée sous le numéro SIREN 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat plaidant la SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS, et pour Avocat postulant Maître Ingrid FOY, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 46.000 Euros (Quarante-six mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 4.600 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères

Fait et rédigé à ROSNY-SOUS-BOIS (93), le 4 octobre 2022 - Signé : Maître Ingrid FOY

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 15/13228

- A la **SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS, **Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H** - Sur Internet : **www.eloca.fr**

- A **Maître Ingrid FOY**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 13, Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

Sur les lieux pour visiter le LUNDI 31 OCTOBRE 2022 de 09 h 00 à 09 h 45